

Communiqué de presse, 20 décembre 2023

Recherche et innovation en agroécologie : INRAE et l'Acta renforcent leur partenariat jusqu'en 2027

Adaptation au changement climatique, restauration de la biodiversité, recherches d'alternatives aux pesticides... alors que le monde agricole est confronté à des défis majeurs et complexes, le transfert des innovations de la recherche vers les acteurs de terrain est essentiel. Avec la signature du renouvellement de leur convention de partenariat ce mercredi, Philippe Mauguin, président-directeur général d'INRAE, et Anne-Claire Vial, présidente de l'Acta, s'engagent à renforcer les collaborations entre leurs instituts jusqu'en 2027, dans un contexte où la résilience économique des agrosystèmes et l'attractivité du secteur agricole sont essentiels et où les attentes sociétales sont de plus en plus fortes. Acteurs majeurs de la recherche et de l'innovation, en France et en Europe, les travaux communs d'INRAE et des 19 instituts techniques agricoles (ITA) ont pour objectif d'aboutir à des solutions concrètes pour transformer les systèmes agricoles et forestiers vers plus de durabilité. Les deux partenaires se mobiliseront ensemble dans le cadre des mesures concernant la recherche et l'innovation du Pacte du renouvellement des générations en agriculture annoncé par le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire le même jour.

Les équipes des instituts techniques agricoles de l'Acta et des unités de recherche d'INRAE sont complémentaires en termes d'expertises, de compétences et de terrains d'expérimentation. Les chercheurs et ingénieurs coopèrent depuis longtemps, sur un large panel de sujets dans le cadre de multiples actions au travers des unités mixtes technologiques (UMT), réseaux mixtes technologiques (RMT), groupements d'intérêt scientifique (GIS), projets de recherche nationaux et européens, contrats doctoraux, via le réseau Carnot ou encore au sein de la cellule Recherche-Innovation-Transfert créée en 2018 par l'Acta, Chambres d'agriculture France et INRAE.

Officialisé dans une première convention-cadre en 2011, le renouvellement du partenariat s'inscrit en cohérence avec les priorités stratégiques définies dans la feuille de route d'INRAE 2030 et du programme pluriannuel de l'Acta (2022-2027). Ce nouvel accord doit permettre d'organiser les échanges, la concertation et la coopération autour d'une ambition partagée, pour une agriculture productive, économiquement performante, et répondant aux enjeux de la transition climatique, de la restauration de la qualité de l'air, de l'eau et de la biodiversité et plus largement de la santé globale. L'agroécologie guide cette collaboration pour produire les connaissances et développer les innovations nécessaires à la transformation des systèmes agricoles, dans le champ des productions animales et des productions végétales, incluant la forêt et les algues.

Une collaboration INRAE-Acta structurée autour de 7 axes

- 1. Organiser une concertation annuelle** rassemblant les directeurs scientifiques et chefs de département INRAE, et les directeurs des ITA, pouvant accueillir selon les besoins d'autres acteurs, notamment de la recherche universitaire nationale ou internationale, de l'enseignement supérieur, du développement, des entreprises privées... pour définir les chantiers prioritaires.
- 2. Conduire et partager des études prospectives** sur l'agriculture et les systèmes alimentaires, l'évolution des systèmes de production, l'évolution du système de recherche-innovation...
- 3. Favoriser les échanges de compétences INRAE-Acta-ITA** : détachements opérationnels temporaires, individuels ou collectifs, par appels à candidatures.
- 4. Renforcer la concertation pour monter des initiatives et des projets à l'échelle européenne.**
- 5. Élaborer une charte d'échange de données techniques et scientifiques** pour faciliter les partages de données.
- 6. Faciliter l'accès aux ressources documentaires scientifiques** dans le cadre des UMT aux agents des ITA ainsi que l'accès à la formation à l'utilisation de ces ressources et renforcer les co-publications d'articles ou data paper. Créer une collection HAL et un portail institutionnel Recherche Data Gouv co-alimenté.
- 7. Mettre en place un plan de communication et de vulgarisation grand public** sur les travaux de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée pour mieux parler de nos métiers et des innovations en incubation ou en cours de déploiement.

Pour poursuivre cette dynamique au cours de la période 2024-2027, INRAE et l'Acta mèneront leurs travaux communs au service de la conception de systèmes de production agroécologiques innovants durables, en évaluant mieux l'impact des innovations produites au service des filières agricoles et agroalimentaires. Les deux partenaires ouvriront ainsi le champ des travaux communs nécessaires pour accélérer les innovations (sciences sociales, sciences participatives, bioéconomie, robotique, intelligence artificielle...).

Contacts presse :

INRAE - Service de presse : 01 42 75 91 86 – presse@inrae.fr

Acta-les instituts techniques – Marie Sela Paternelle : 06 25 78 28 39 - marie.sela-paternelle@acta.asso.fr

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation. L'institut rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 273 unités de recherche, de service et d'expérimentation implantées dans 18 centres sur toute la France. Institut de recherche finalisée, il se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux.

Face à l'augmentation de la population et au défi de la sécurité alimentaire, au dérèglement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut a un rôle majeur pour construire des solutions et accompagner la nécessaire accélération des transitions agricoles, alimentaires et environnementales.

Rejoignez-nous sur :



www.inrae/presse

Acta - les Instituts techniques agricoles

Unique en Europe, présidée et gouvernée par les agriculteurs, l'Acta anime et représente 19 instituts techniques agricoles, organismes professionnels de recherche appliquée et de transfert technologique vers les agriculteurs et toutes les filières agricoles et forestières depuis les grandes cultures jusqu'aux élevages mono- et polygastriques en passant par les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM), les algues, la viticulture, le maraîchage ou l'arboriculture.

Le réseau Acta s'appuie sur les compétences de près de 2 400 collaborateurs dont 1 950 docteurs, ingénieurs et techniciens et 200 implantations en métropole et outre-mer pour faire émerger l'innovation, répondre aux défis agricoles et environnementaux et accompagner les agriculteurs dans les transitions agroécologique et numériques des filières agricoles, forestières et agro-industrielles, pour toutes les agricultures. La raison d'être de l'Acta est de connecter les hommes et les savoirs pour accélérer l'émergence de l'innovation et améliorer la compétitivité et la durabilité.

Suivez l'Acta sur : www.acta.asso.fr [@Acta_asso](https://twitter.com/Acta_asso), linkedin.com/acta, [Chaine Acta Youtube](#)